



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention :	115-2023
Type d'intervention :	Motion
Motion ayant valeur de directive :	☐
N° d'affaire :	2023.RRGR.162
Déposée le :	05.06.2023
Motion de groupe :	Oui
Motion de commission :	Non
Déposée par :	PS-JS (Stampfli, Wabern) (porte-parole) PS-JS (Zryd, Magglingen)
Cosignataires :	0
Urgence demandée :	Non
Urgence accordée :	
N° d'ACE :	1282/2023 du 22 novembre 2023
Direction :	Direction de la sécurité
Classification :	Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif :	Adoption

L'Euro féminin 2025 : l'occasion rêvée pour promouvoir le football féminin

Le Conseil-exécutif est chargé de prendre des mesures pour promouvoir le football féminin. Il soutient notamment les communes et les clubs dans le développement des infrastructures.

Développement :

La Suisse a décroché l'organisation du championnat d'Europe de football féminin 2025 ! Le public attend cet événement majeur avec une immense impatience. Des milliers de personnes suivront les matchs en direct dans les stades et sur des écrans géants installés dans des espaces publics. Cela réveille des beaux souvenirs de l'été 2008. Il faut espérer que cet engouement pour les équipes féminines ne retombera pas au bout de quelques semaines. Aujourd'hui, le football féminin accuse un retard considérable sur le football masculin, aussi bien au niveau professionnel que dans le football amateur et chez les juniors. Rares sont les clubs qui disposent de suffisamment de terrains et de vestiaires pour accueillir tout le monde. La plupart du temps, ce sont les équipes de femmes et de filles qui restent sur la touche, les infrastructures pour les entraînements et les matchs ne leur étant accessibles qu'aux heures creuses. Déçues par ces mauvaises conditions, de nombreuses filles tournent le dos au football, ce qui rend encore plus difficile le maintien d'équipes féminines.

L'engouement suscité par le championnat d'Europe de football féminin amènera de nombreuses filles et jeunes femmes à se mettre au football. Elles ne continueront à jouer au ballon rond que si elles y trouvent du plaisir. Les clubs ne parviendront pas à développer les infrastructures tout seuls. Il faut que le canton prenne les devants et entraîne les clubs et les communes dans la promotion du football féminin. Un soutien spécifique du Fonds de loterie à des projets serait envisageable. En outre, le canton peut également s'impliquer dans la planification, élaborer un guide et lever des obstacles. Un recensement de toutes les installations sportives du canton et une évaluation des besoins peuvent constituer des premières étapes, mais cela ne suffira pas. Des projets spécifiques sont indispensables si l'on veut vraiment renforcer le football féminin.

D'autres pays européens comme la France, l'Italie et surtout l'Angleterre ont montré l'exemple. L'Euro 2025 est une chance énorme pour le football féminin, à condition que nous nous donnions les moyens de saisir cette occasion.

Réponse du Conseil-exécutif

Le fait que la Suisse ait été choisie pour organiser le championnat d'Europe de football féminin de 2025 procure grande satisfaction au Conseil-exécutif. Le canton de Berne jouira même d'une double vitrine d'exposition avec les stades de Berne et de Thoue, ce qui est une chance et d'un apport précieux. Cette manifestation d'envergure – suivie à travers le monde – aura des retombées positives dans les domaines du sport, de l'économie et de la culture. De l'avis du gouvernement, elle devrait forcément aussi être l'occasion de promouvoir davantage la branche montante du football féminin, réunissant les équipes féminines de toutes les générations.

En adoptant la stratégie sportive du canton de Berne, le Conseil-exécutif a manifesté sa volonté d'encourager une pratique du sport sous ses formes les plus diverses, ouverte à toutes les couches de la population et sans distinction d'âge. Une amélioration du cadre général et un soutien dans la mise à disposition des infrastructures nécessaires sont quelques moyens d'y parvenir.

Dans le contexte du championnat d'Europe de football féminin de 2025, l'objectif de valorisation vise l'ensemble du sport féminin. Les modules de formation et de perfectionnement J+S destinés spécialement aux femmes en témoignent, comme le cours de football féminin J+S prévu pour 2024 ou l'encouragement apporté à la danse sportive avec le School Dance Award, auquel participent pour l'essentiel des jeunes filles. D'autres mesures et formats seront envisagés et mis au point.

S'agissant des infrastructures sportives, le soutien apporté se présente sous différents aspects. Pour l'amélioration du cadre général, la législation cantonale sur l'encouragement du sport prévoit les mesures suivantes.

- La constitution et la gestion d'une base de données des installations sportives,
- l'élaboration d'une stratégie des installations sportives et
- l'élaboration et l'édiction de plans directeurs régionaux relatifs aux installations sportives par les conférences régionales ou les régions d'aménagement.

Un nouveau poste au sein de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) sera réservé à la constitution de cette base de données et à la coordination des travaux liés aux plans directeurs régionaux. Il s'agira de tenir compte de l'élan donné par le championnat d'Europe de football féminin et des besoins en découlant. D'autres disciplines sportives en profiteront tout autant.

En outre, le Fonds du sport offre un éventail de possibilités, en particulier dans le domaine du sport populaire, qui permet de solliciter une aide pour des projets ; le football féminin n'en est pas exclu. Des subventions importantes sont allouées tous les ans, entre autres, à la construction et la remise en état d'infrastructures et d'installations sportives. Mais la portée du Fonds du sport ne s'arrête pas là, puisqu'un projet particulier de promotion du football féminin, par exemple, susceptible d'atteindre des effets durables peut être soutenu jusqu'à hauteur d'un demi-million de francs. Enfin, une manifestation organisée pour le grand public dans le cadre ou en marge de l'Euro féminin 2025 peut être financée en partie par les recettes provenant des jeux d'argent.

Les contributions issues du Fonds du sport sont octroyées uniquement sur demande. Par conséquent, il incombe aux clubs et fédérations de tenir compte des besoins des sportives et

sportifs dans des projets ad hoc. Par leur rôle important, les clubs et fédérations sont seuls à même d'assurer une promotion durable du sport et, concrètement, du football féminin.

Le Conseil-exécutif s'attend à ce que l'Association suisse de football, Swiss Olympic et les fédérations cantonales mettent à profit le championnat pour défendre leurs intérêts et pour accorder une plus grande importance au football féminin. Il soutiendra leurs projets concrets dans le cadre des moyens à sa disposition. Selon la hauteur des montants envisagés, le Grand Conseil sera aussi invité à donner l'élan nécessaire pour le championnat et pour pérenniser l'héritage laissé par celui-ci en faveur des équipes féminines de football.

Le Conseil-exécutif soutient les demandes formulées dans la motion, concernant à la fois les mesures pour promouvoir le football féminin et l'aide aux communes et aux clubs dans le développement des infrastructures. Il attend le grand événement de l'Euro féminin 2025 avec impatience et enthousiasme, convaincu du profit que les équipes féminines de toutes les générations en tireront durablement et pour longtemps.

Destinataire

– Grand Conseil